

Biodiversité

- L'Australie s'apprête à éliminer d'un parc national 10 000 chevaux sauvages.
- Autrefois domestiqués et introduits par les premiers colons, ils font partie du patrimoine historique local.
- Mais ces “brumbies” détruisent les écosystèmes indigènes.



SHUTTERSTOCK

2027. Cette population résiduelle devra être maintenue dans une zone “dédiée” qui représente un tiers de la superficie totale du parc. Le reste du territoire, où leur présence n'est actuellement pas observée, devra absolument rester vierge.

Un nouveau foyer

Mais ce “compromis” est loin de satisfaire les scientifiques: “L'argument (des défenseurs de l'Heritage Bill) était que les chevaux étaient importants pour l'histoire australienne des pionniers, du pastoralisme et des captures de chevaux, et qu'ils étaient reliés à des légendes rurales et des œuvres littéraires. Mais l'héritage culturel d'une espèce introduite ne devrait pas supplanter les besoins d'un environnement alpin hautement vulnérable”, défend le professeur en écologie terrestre à l'Université de Deakin (Melbourne) Don Driscoll, qui évoque dans *The Conversation* 33 espèces menacées dans la zone de rétention prévue pour les brumbies. Avec 68 autres scientifiques, il a d'ailleurs signé une lettre ouverte pour souligner que les zones humides alpines continuent de se dégrader, même avec un très petit nombre de chevaux sauvages. “Kosciusko ne va pas pouvoir recouvrir la santé après la sécheresse, les feux de forêts et le surpâturage si ces 3 000 chevaux restent là.” Notons qu'un programme de contrôle de la reproduction n'est pas à stade applicable, vu la quantité d'individus présents.

Les amoureux des brumbies, même s'ils reconnaissent qu'une gestion est nécessaire, sont également insatisfaits de ce plan. En raison des abattages envisagés, mais pas seulement. Depuis plusieurs années, la

Nouvelle-Galles du Sud tente de contrôler les brumbies par leur relocalisation chez des privés pour domestication (*rehoming*), mais n'a pu le faire que pour un millier d'entre eux depuis 2002. Et parmi les techniques de contrôle prévues, le plan, assurent ses auteurs, “continuera à choisir en priorité le piégeage passif et la relocalisation des animaux, lorsque cela mène au plus grand bien-être animal. Lorsque ce n'est pas faisable, le plan fournit une série d'options y compris le tir depuis le sol, répondant à de strictes conditions où l'on s'assure que les plus hauts standards de bien-être animal sont rencontrés”. Si le *rehoming* après capture est irréalisable, l'euthanasie par piqûre ou l'abattoir figurent aussi parmi les possibilités. Des militants se sont d'ailleurs filmés récemment en train de démanteler un piège passif, craignant que les animaux finissent à l'équarrissage. Pour l'éviter, plusieurs organisations s'efforcent donc de mettre en place une filière d'accueil des chevaux dans un nouveau foyer. Mais ces *rehomers* éprouvent des difficultés et réclament l'aide (financière et en termes de terrain) du gouvernement, accusant celui-ci d'utiliser la relocalisation pour rendre le plan socialement acceptable.

“Trois mille brumbies seront certes maintenus dans les zones moins sensibles du parc, mais, hélas, cette réduction majeure va mener à la mort d'un grand nombre de chevaux, vu que les rehomers auront des difficultés à tenir le rythme d'accueil face au nombre élevé de chevaux devant être retirés chaque année du parc, et ce durant une période de cinq ans”, avertissait Jill Pickering, présidente de l'Australian Brumby Alliance.

Sophie Devillers

EN BREF

Climat

L'appel de l'Affaire climat sera plaidé à l'automne 2023

La cour d'appel de Bruxelles a fixé les plaidoiries dans l'Affaire climat du 14 septembre au 6 octobre 2023, a annoncé mercredi l'ASBL Affaire climat. “Ce délai est nettement plus rapide que le délai moyen de traitement de la cour, et nous y voyons le signe que les tribunaux de Bruxelles comprennent l'urgence de notre affaire”, a précisé l'association. Le tribunal civil de Bruxelles avait donné raison à l'ASBL le 17 juin dernier, estimant que la politique climatique belge viole le devoir légal de diligence et les droits humains. L'association, soutenue par plus de 62 000 citoyens, a saisi la justice en 2015 pour obliger l'État fédéral et les trois Régions à respecter leurs promesses de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES). La cour avait cependant rejeté sa demande d'enjoindre aux quatre autorités de réduire les émissions de GES de 48 % – ou à tout le moins de 42 % – en 2025, puis de 65 % – ou à tout le moins de 55 % – en 2030 et, enfin, de 100 % en 2050. (Belga)

Économie circulaire

Les recyparcs de Wallonie collecteront les vélos en bon état le samedi 23 avril

La Copidec, conférence permanente des intercommunales wallonnes de gestion des déchets, organisera le samedi 23 avril sa collecte annuelle de vélos partout en Wallonie. L'objectif est de récupérer un maximum de vélos en bon état pour leur offrir une deuxième vie. Lors de cette 15^e édition, les personnes désirant se débarrasser d'un vélo pourront, à condition que celui-ci soit en bon état, le déposer dans un recyparc près de chez elles. Le résultat de cette collecte ira à des associations locales, qui s'occuperont de distribuer les vélos à des personnes défavorisées. L'objectif est à la fois d'offrir aux vélos une nouvelle vie auprès des gens qui en ont besoin, mais également de faire un geste pour l'écologie en encourageant l'économie sociale et circulaire. (Belga)

Santé

Des microplastiques découverts dans les poumons de personnes vivantes pour la première fois

Une équipe de chercheurs anglais a prélevé des échantillons de tissus pulmonaires sur treize patients subissant une intervention chirurgicale. Des microplastiques ont été trouvés chez onze de ces personnes. Les particules les plus courantes étaient le polypropylène et le PET, utilisés dans les emballages et les bouteilles plastiques. “Ces données constituent une avancée importante”, note Laura Sadofsky, de la faculté de médecine de Hull York, au Royaume-Uni, principale auteure de l'étude. Selon elle, cette découverte pourrait permettre de mieux déterminer l'impact des microplastiques sur la santé. A. Dms.